

FE.-
 REPUBLIQUE DU BENIN

 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2009-643 DU 17 DECEMBRE 2009

portant approbation du budget prévisionnel du
 Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale et à
 l'Action Sociale pour l'exercice 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
 CHEF DE L'ETAT
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-439 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de l'Enfant ;
- Vu** le décret n° 2007-644 du 31 décembre 2007 portant approbation des statuts du Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale et à l'Action Sociale,
- Sur** proposition du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 octobre 2009 ;

DECRETE :

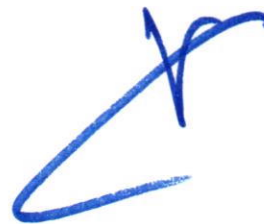
Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel du Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale et à l'Action Sociale (FASNAS) pour l'exercice 2009 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

CV 3

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

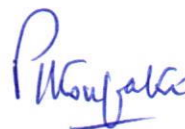
Fait à Cotonou, le 17 décembre 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



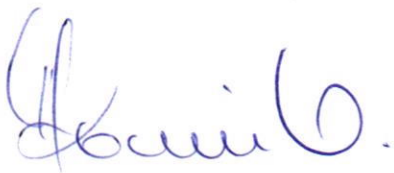
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



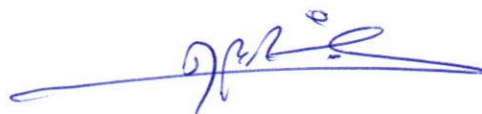
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Famille et de
la Solidarité Nationale,



Mamatou MEBA BIO DJOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MEF 4 MFSN
4 AUTRES MINISTRES 27 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02
JO 1.-

